

L'ADMR EN ACTION

AU SERVICE DE TOUS,
A TOUS LES ÂGES DE LA VIE,
AU COEUR DES TERRITOIRES.



ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP

SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS

ENTRETIEN
DE LA
MAISON

DEVENIR
ADHÉRENT
ADMR



pour tous, toute la vie, partout

TOUTE L'EXPERTISE ADMR À VOTRE SERVICE

Depuis 1945, l'ADMR est au service de tous, à tous les âges de la vie, partout en France. L'ampleur de notre réseau, l'engagement de nos bénévoles et le professionnalisme de nos salariés, font de nous un acteur majeur de l'Économie Sociale et Solidaire.

Nos valeurs irriguent nos actions au quotidien et nous accompagnons toutes les mutations de la société : évolutions des familles, des modes de vie, démographiques...

Conciliation vie familiale / vie professionnelle, inclusion des personnes en situation de handicap, soins aux personnes âgées, maintien de l'autonomie, enfance et parentalité : ces thématiques sont aujourd'hui au cœur de toutes les politiques sociales, à l'échelon du pays et des territoires. Depuis près de 75 ans, l'ADMR les fait vivre au quotidien, pour tous, innovant et inventant de nouvelles manières de mieux vivre ensemble.

Créatrice de lien social, porteuse de valeurs structurantes pour notre réseau et pour tous les territoires, l'ADMR propose un véritable projet de société.



ADMR EN ACTION
Photo reportage

Plus de
75 ANS
d'expérience,
l'ADMR est
la référence
des services
à la personne.

Créées en 1945, les premières associations avaient pour vocation de venir en aide aux familles et de proposer des emplois aux jeunes filles du monde rural.

De ses origines, l'ADMR a gardé cette proximité avec les familles et un ancrage local fort au plus près des besoins de chaque territoire où elle joue un rôle essentiel dans le maintien du lien social.

LE RÉSEAU ADMR

EN FRANCE

2 700 ASSOCIATIONS
87 FÉDÉRATIONS
94 375 SALARIÉS
85 000 BÉNÉVOLES
720 000 CLIENTS
92 MILLIONS D'HEURES D'INTERVENTION



L'ADMR est organisée en réseau intégré qui s'étend sur tout le territoire français. Chaque échelon a un rôle et des responsabilités propres, indispensables à la cohérence du réseau.

UNION NATIONALE

Représentation nationale
 Orientations
 Négociations
 Veille et influence

ASSOCIATION LOCALE

Action locale
 Services à la personne / services de santé /
 unités de vie / téléassistance
 Création d'emplois
 Animation locale

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

Association qui regroupe toutes les associations ADMR du département
 Représentation départementale
 Développement, conseil et soutien aux associations
 Formation des salariés et des bénévoles

COMITÉ RÉGIONAL

Association qui regroupe les fédérations ADMR de la région
 Représentation régionale
 Coordination des actions et réflexions des fédérations
 Élaboration de projets ou études



DANS L' AISNE

15 ASSOCIATIONS
1 FÉDÉRATION
754 SALARIÉS
200 BÉNÉVOLES
5 000 CLIENTS
420 000 HEURES D'INTERVENTION (APA/PCH)
500 PLACES DE SSIAD

L'ADMR, UN ACTEUR UNIQUE...

1^{er} réseau national associatif de service à la personne, l'ADMR est un mouvement qui innove pour une société plus solidaire et contribue à l'aménagement du territoire et au développement du lien social.

... AU SERVICE DE TOUS

Présents dans tous les territoires, en zone rurale comme en zone urbaine, nous proposons des services pour tous à tous les âges de la vie :

Services et soins aux séniors

Nous proposons une évaluation personnalisée des besoins, un accompagnement de qualité pour chacun et un suivi de qualité des prestations.

Enfance et parentalité

Nous accompagnons tous les enfants et apportons des solutions adaptées à toutes les situations familiales ayant des répercussions sur la vie quotidienne : garde d'enfants à domicile ou en accueil collectif, aide à la parentalité, etc.

Entretien de la maison

Le professionnalisme de nos salariés, conjugué à la dimension sociale de notre action, nous permet de proposer des solutions adaptées à tous, qu'il s'agisse d'une prestation ponctuelle ou régulière, pour quelques heures ou à l'année.

Accompagnement du handicap

Avec des équipes spécialisées, formées aux différents types de handicap, l'ADMR accompagne les personnes vivant avec un handicap et leurs proches aidants.

Porté par 5 valeurs phares



UNIVERSALITÉ

Nos services s'adressent à tous, à tous les âges de la vie, quels que soient les territoires.



PROXIMITÉ

Notre réseau très dense d'associations nous permet d'être toujours au plus près des besoins des personnes.



RÉCIPROCITÉ

Donner, recevoir : au-delà d'une prestation technique de qualité, nos services sont basés sur la relation et l'échange.



SOLIDARITÉ

Bénévoles, salariés, clients, nous œuvrons ensemble à une société plus juste et plus inclusive et renforçons le lien social.



RESPECT

Parce que chaque personne est unique, nous mettons en œuvre pour chacun le service personnalisé en adéquation avec ses choix de vie.

L'ADMR, DES AXES STRATÉGIQUES AU SERVICE DU RÉSEAU

L'ADMR est un mouvement qui porte un projet de société. A ce titre, les bénévoles et les salariés de l'ADMR affichent une ambition : celle d'œuvrer au quotidien pour une société plus solidaire et inclusive.

L'ADMR, UNE IDENTITÉ ASSOCIATIVE FORTE



Animer et valoriser la dimension associative et le bénévolat ADMR

Dynamiser la vie associative

Mettre en exergue la force du binôme bénévoles - salariés
Accompagner les missions stratégiques des dirigeants bénévoles
Valoriser la dimension associative et l'engagement bénévole ADMR

Faire du lien social un marqueur de notre action

Favoriser un engagement bénévole de sens et d'action (missions et formations)

Déployer des actions locales et solidaires auprès de la population et des élus (lutte contre l'isolement, visites à domicile, rentrée de l'ADMR, animations de proximité : lotos, repas...)

L'ADMR, UNE ORGANISATION RESPONSABLE ET SOLIDAIRE



Attirer et fidéliser nos salariés

Renforcer la prise en considération des besoins et des attentes de nos salariés :

Qualité de vie au travail (QVT), prévention, avantages salariés, soutien psychologique

Accompagner les salariés dans l'acquisition et le développement de compétences

Déployer des relations et des conditions de travail favorables pour fidéliser : nouvelles pratiques managériales, organisations du travail innovantes, santé et sécurité au travail

Promouvoir un développement durable

Accompagner salariés, bénévoles et clients dans une transition écologique, environnementale et humaine



L'ADMR, DES SERVICES POUR TOUS, DANS TOUS LES TERRITOIRES

Anticiper les besoins de tous nos publics

Dynamiser la vie associative

Séniors et Handicap :

Déployer une offre globale « prévention - aide - soins », mettre en place une coordination (des services) et les systèmes d'information associés (Domicile renforcé)

Développer de nouveaux services : centre de santé polyvalent, habitat inclusif, aide au répit...

Enfance et parentalité :

Développer les structures Petite enfance et l'accompagnement à la parentalité

Entretien de la maison :

Développer l'activité, accéder à de nouveaux salariés et clients, diversifier nos financements

Consolider notre implantation et notre offre

Compléter la couverture territoriale de l'ensemble de nos services

Saisir les opportunités d'intégration de nouvelles structures associatives au sein du réseau

Développer les coopérations et les partenariats stratégiques



L'ADMR, UN MODÈLE PERFORMANT, AGILE ET INNOVANT

Contribuer à la performance du modèle ADMR

Harmoniser et normer nos processus

Déployer le management par la qualité et la gestion des risques

Poursuivre les démarches de structuration et de mutualisation au sein du réseau

Associer les salariés au pilotage de notre organisation

Innover, être agile

Accélérer notre transformation digitale, au service des clients, des salariés et des organisations

Accélérer la démarche d'innovation au sein du réseau (ADMR Lab')



L'ADMR, UNE COMMUNICATION AU SERVICE DE NOTRE IDENTITÉ ET DE NOS PROJETS

Renforcer la notoriété et l'image de l'ADMR pour tous

Valoriser nos prises de position institutionnelles et nos actions

Mettre à profit les médias grand public pour renforcer notre marque et notre marque employeur

Renforcer la fierté et le sentiment d'appartenance

Déployer partout notre identité de marque

Développer les synergies internes

Mettre en place de nouveaux outils de partage pour fluidifier la communication interne

Capitaliser sur les expériences du réseau

POURQUOI ADHÉRER ?



REPRÉSENTATION & DÉFENSE DES INTÉRÊTS

L'ADMR représente ses adhérents et les publics accompagnés pour veiller aux intérêts et au respect des droits des personnes en situation de fragilité, dans la construction des politiques sociales et leur déploiement. La Fédération ADMR prend une place à part entière dans les lieux de débats et de décisions, auprès des financeurs, des pouvoirs publics et des partenaires.



ACCOMPAGNEMENT & CONSEILS

Les adhérents ADMR peuvent profiter de conseils techniques et stratégiques personnalisés d'experts, sur différents domaines de compétences ainsi que de formations. L'ADMR met à disposition un fonds documentaire avec des supports et des outils qui suivent l'évolution de la réglementation.



SERVICES & PRESTATIONS

L'ADMR a développé ses propres logiciels métiers, ainsi l'ensemble des associations adhérentes disposent des mêmes outils numériques. Les associations adhérentes sont déchargées de certaines missions qui sont centralisées et font partie de prestations services dont bénéficient les associations (paie, facturation, comptabilité...).



INFORMATIONS & PARTAGE

L'ADMR informe de l'actualité du secteur (réglementation, innovations, appel à projets...) et partage les bonnes pratiques et coconstruit des outils ou des actions avec les associations adhérentes. Des actions de communication sont organisées pour promouvoir et valoriser les métiers, les services et les innovations du réseau.



INNOVATION & DÉVELOPPEMENT

L'ADMR initie et soutient la mise en place d'initiatives innovantes en accompagnant les évolutions sociales, sociétales et technologiques afin de construire les services de demain.



ANIMATION TERRITORIALE

L'ADMR fait vivre son réseau en instaurant une dynamique facilitant le décloisonnement entre adhérents. Ainsi, l'ADMR fédère les acteurs de son réseau et crée du lien.



FINANCIÈREMENT & FISCALEMENT

L'ADMR permet aux structures et aux collaborateurs de son réseau de bénéficier d'avantages négociés auprès de partenaires (mutuelle, assurance, avantages sociaux...). Pour réduire les coûts, l'ADMR mutualise les formations, les achats (EPI, fournitures...), ... Une partie de la cotisation est attribuée au fond de solidarité, qui après décision du conseil d'administration fédéral, permet d'aider une structure adhérente en difficulté. De par les statuts, les associations ADMR sont reconnues d'intérêt général. Cette reconnaissance octroie des avantages qui rendent le soutien financier plus attractif puisqu'il permet aux donateurs de bénéficier d'une déduction sur les impôts.

UN ACCOMPAGNEMENT DIVERSIFIÉ

ACCOMPAGNER À LA GESTION RH

Notre politique de ressources humaines s'inscrit dans une démarche de professionnalisation et de développement des compétences au service de la qualité des prestations délivrées, tout en s'adaptant à l'évolution constante des métiers et des besoins.

Pour le réseau, nous déclinons cette politique autour de 4 grandes thématiques :

Participer à la définition de la stratégie RH

Nous appréhendons et déclinons la stratégie RH au sein du réseau en fonction des enjeux économiques du secteur afin de mettre en place des plans d'actions RH qui passent par des audits organisationnels avec un accompagnement au changement et parfois des restructurations d'associations (scissions, réorganisation...).

Dimension organisationnelle

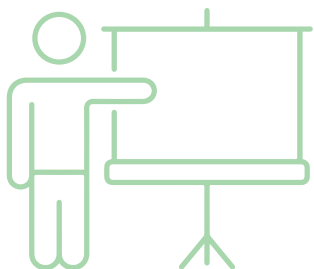
Nous donnons un cadre afin d'homogénéiser les pratiques professionnelles au sein du réseau pour définir des organisations de travail et formaliser des process communs, notamment en termes de recrutement (de l'analyse du besoin à l'accueil et l'intégration) et de gestion de la paie.

Coordination et communication

Nous développons le travail transversal, par projets et la communication afin de créer du lien et des rencontres entre l'ensemble des acteurs du réseau.

Développer et mobiliser le capital humain

Nous mettons en place une politique de formation et de sécurisation des parcours professionnels afin de fournir au réseau le capital humain dont nous avons besoin pour nous développer tout en répondant aux projets professionnels et personnels des salariés.



DES FORMATIONS ADAPTÉES AUX MÉTIERS

Nous avons structuré la formation afin d'en faire un levier d'action. Nous favorisons donc la formation continue ainsi que les évolutions professionnelles en interne et l'évolution de carrière de nos salariés est l'une de nos priorités.

Chaque année, la fédération réalise une note de cadrage qui énonce les axes et thèmes prioritaires départementaux en matière de formation. Ces directives sont liées aux obligations réglementaires, aux priorités de la branche de l'aide à domicile et, bien sûr, à la stratégie de développement départementale. Cette note nous permet de poursuivre notre logique de mutualisation des actions et les partenariats avec les organismes.

LA GESTION DES PAIES

Le service paie départemental est chargé des différentes procédures techniques et administratives relatives à l'établissement des salaires et à toutes les démarches qui y sont associées. Dans ce cadre, il conseille et accompagne les associations dans toutes les tâches relatives à la paie. En lien avec son cœur de métier, il assure une assistance auprès des structures du réseau lors de différents contrôles comme ceux de l'URSSAF.

LE CONSEIL JURIDIQUE

Conseiller, accompagner, assister les associations tout en s'assurant de la légalité des actions entreprises.

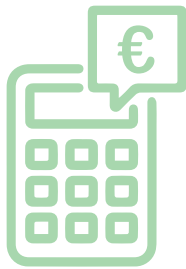
Qu'il s'agisse d'une question relative au droit du travail aux risques professionnels, aux représentants du personnel, au code de l'action sociale et des familles ou encore du code de la consommation, l'équipe est en veille constante sur ces différents domaines. Cette mobilisation lui permet d'être réactive et de répondre judicieusement aux préoccupations des membres du réseau et de leur apporter un soutien efficace autant que de besoin.

Le service informe régulièrement les acteurs locaux des modifications juridiques via des notes régulières ou des nouveautés via l'organisation de réunions d'informations avec l'ensemble des structures.

L'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE STATUTAIRE ET ASSOCIATIVE

Il s'agit de s'assurer du respect des statuts et du règlement intérieur ADMR mais aussi veiller à la bonne structuration des associations et de leur vie associative.

Cet accompagnement permet, aux associations, de respecter toutes les obligations légales et réglementaires relatives à leur statut d'association loi 1901 (organisation des réunions de Bureau et de Conseils d'administration, réalisation de l'Assemblée Générale, mise en place des commissions statutaires, suivi des adhésions, etc.)



ACCOMPAGNER À LA GESTION FINANCIÈRE

Les services financiers de la fédération, que sont la facturation, la comptabilité et le contrôle de gestion accompagnent notamment les associations dans le pilotage de leurs finances : réalisation des factures clients et financeurs, budget, suivi comptable et performance de l'activité.

LA FACTURATION

Élément indispensable à la vie économique des associations, la facture est la preuve d'une transaction entre la structure et son client et/ou un organisme tiers. Le service assure donc la réalisation de ces documents ainsi que des ordres de prélèvements associés.

Le service contribue, par son expérience au sein du réseau national ADMR, à la modernisation des outils de gestion des factures. Ainsi, il participe au groupe de travail, initié par NSI, et a positionné la fédération comme pilote pour la mise en place de nouveaux logiciels.

LE SUIVI COMPTABLE

Comme tout service comptable, celui de la fédération assure, comme mission première, la comptabilisation des flux financiers et produit les documents comptables obligatoires : bilan, compte de résultat, annexe. La saisie des opérations est assurée, en partie, par les associations locales et complétée par l'intégration des données issues de la paie et de la facturation.

EXEMPLE D'UNE MUTUALISATION À DESTINATION DES SSIAD :

En 2021, le service gestion financière a évalué l'ensemble des remboursements de frais kilométriques réalisés par les SSIAD de l'ADMR62. Après étude et négociation auprès de LeasePlan, un spécialiste de la location longue durée de voiture, il s'est avéré que la seconde solution était plus avantageuse à plus d'un titre.

Un avantage économique.

Pour bon nombre de SSIAD, le fait de fournir un véhicule de service aux aide-soignants permet de réduire le coût supporté par ses services en matière de transport. L'offre de LeasePlan intègre la voiture (des Clio) mais également l'assistance des véhicules, leur entretien, l'assurance, la gestion complète des pneumatiques été/hiver et la carte carburant. Une solution globale permettant aux SSIAD de se décharger de la gestion de la flotte sur les équipes du loueur.

Le développement de la marque employeur ADMR.

Au-delà de l'avantage pécuniaire, cette mutualisation permet de revaloriser le métier d'aide-soignant-e et de le rendre plus attractif en libérant les collaborateurs et collaboratrices des contraintes qu'imposent l'utilisation d'un véhicule personnel. Il s'agit donc là d'un avantage certain vis à vis de nos concurrents dans la recherche de candidats à l'embauche.



ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DIGITALE

L'ADMR mène, depuis plus de vingt ans, une politique nationale pour doter le réseau d'outils informatiques communs, cohérents et sécurisés, et assure, ainsi, la transformation digitale du réseau. De plus, les sujets relatifs à la protection des données occupant une large place dans une association dédiée aux services à la personne, la fédération accompagne les associations du réseau dans la prise en compte des enjeux de protection des données et la mise en place de réflexes visant à sécuriser les données personnelles. Le service informatique départemental a donc pour mission de conseiller, d'accompagner et d'assister les structures dans la mise en œuvre du système d'information (SI) et du respect du Règlement Général de Protection des Données (RGPD).



CONSEIL, ACCOMPAGNEMENT, FORMATION & SUPPORT

Le système d'information est constitué d'un ensemble d'éléments essentiels visant à améliorer une organisation. Il va permettre notamment de gérer l'information (collecte, stockage, traitement, diffusion, ...) par le biais d'outils tel que le réseau, les ordinateurs et les logiciels. C'est pour cela que le SI doit être accessible pour tous. A cet effet, lorsqu'une association déménage, ou qu'un nouvel outil informatique, ou téléphonique, est mis en production, le responsable du système planifie la mise en œuvre et réalise l'accompagnement des associations concernées.

Outre le côté technique et matériel, Le service assure la formation des associations à l'usage des outils.

Enfin, le système d'information, bien que créé spécifiquement pour notre réseau, n'est pas à l'abri de problématiques, tant dans son utilisation que dans son fonctionnement. Dans ce cadre, le service assure une fonction de support 1^{er} niveau et le cas échéant d'intermédiaire avec les niveaux experts comme NSI, Orange et les prestataires externes.

LE SYSTÈME D'INFORMATION

Le réseau BVPN ADMR assure les fondations de l'architecture du système d'information et de sa sécurité. En matière de production et de gestion administrative, les logiciels Philia, PhiliaSanté et Colibri permettent, pour l'un, de gérer la relation client et salarié ainsi que l'ensemble des plannings et, pour l'autre, de gérer les associations, les clients, les ressources humaines, la facturation, les différentes déclarations et la comptabilité.

A ces 3 principaux logiciels, utilisés quotidiennement, il est adjoindé 2 autres outils permettant d'effectuer un contrôle de gestion personnalisé, en temps réel, et de disposer d'indicateurs à des fins d'analyse. Ceux-ci fournissent les informations qualitatives (service rendu, typologie de clientèle, pyramides des âges, absentéismes, etc.) et quantitatives (construction des coûts, activités horaires, taux de réalisation des plans d'aides, etc.) de façon simple et régulière qui constituent un système d'aide à la décision complet pour les dirigeants des structures ADMR.

DÉVELOPPER & VALORISER VOTRE STRUCTURE ET VOS PROJETS



Le dynamisme du réseau ADMR passe aussi par le développement des services et des activités proposés aux clients. La fédération joue un rôle de support et d'accompagnement auprès des associations pour les aider à développer leurs projets et leur activité.

En parallèle, promouvoir son action et son image auprès des publics externes est devenu un vrai enjeu pour l'ADMR. À l'externe, la communication porte l'image de l'ADMR, valorise l'expertise de notre réseau, les savoir-faire de nos équipes salariées, l'engagement de nos bénévoles et les valeurs de notre Mouvement. À l'interne, elle doit permettre de renforcer le sentiment d'appartenance.

ADHÉRER AU RÉSEAU ADMR

ÉTAPE 1

Prendre contact avec la Fédération de votre département



ÉTAPE 2

Rencontre avec le Président et le Directeur de la Fédération de votre département



ÉTAPE 4

Le Conseil d'Administration fédéral statue sur votre demande



ÉTAPE 3

Compléter et renvoyer le dossier de demande d'adhésion avec les pièces demandées



ÉTAPE 5

Le Conseil d'Administration fédéral notifie l'accord d'adhésion



ÉTAPE 6

Vous êtes adhérent ADMR.

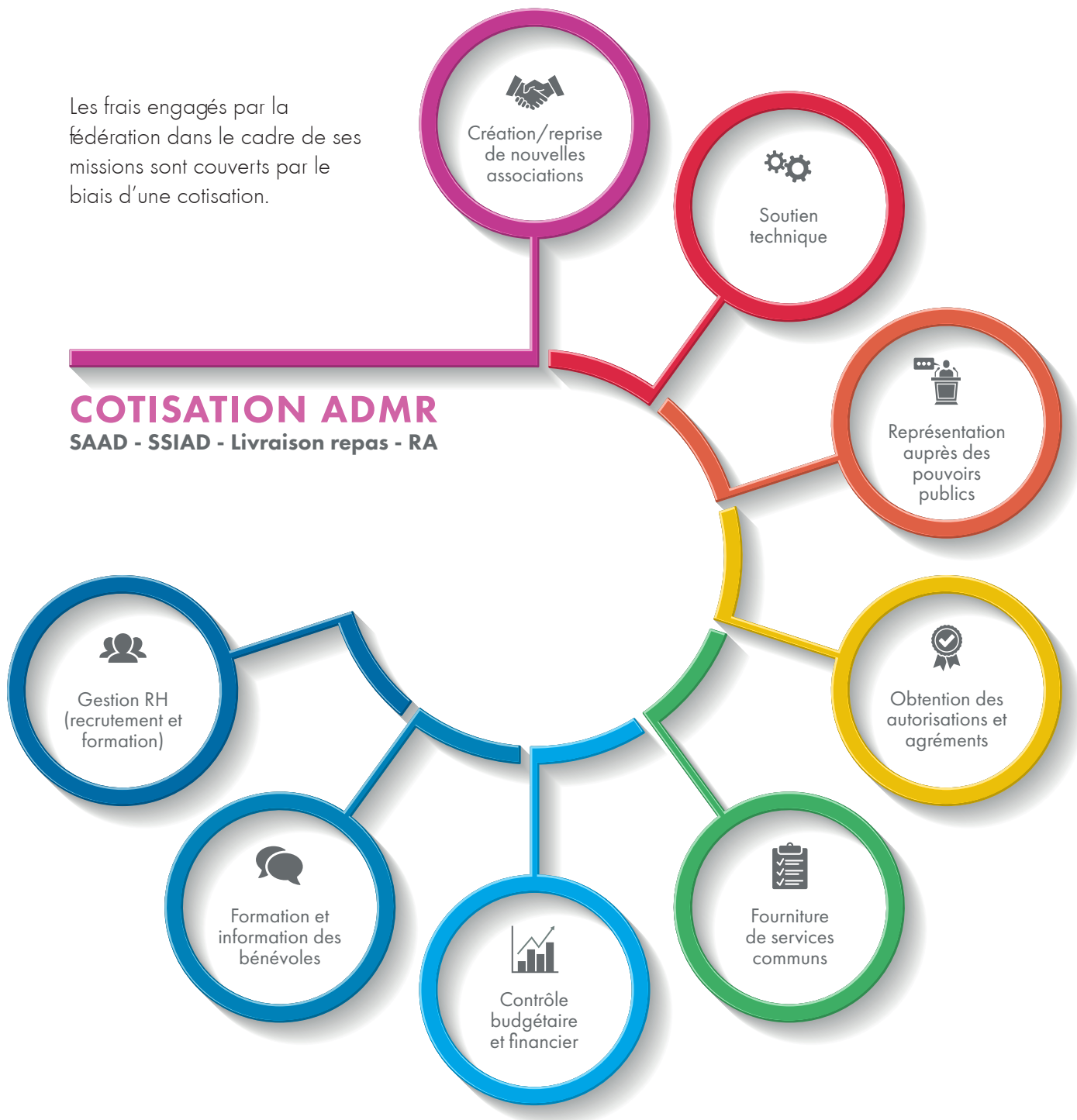
A ce titre vous :

- Serez accompagné dans les démarches
- Recevrez :
 - Votre planning de déploiement des outils
 - Vos accès à l'Intranet
- Devrez régler votre cotisation



LA COTISATION : BUT ET CALCUL

Les frais engagés par la fédération dans le cadre de ses missions sont couverts par le biais d'une cotisation.



La cotisation est calculée selon l'activité prestée, conformément aux principes de solidarité au sein du réseau ADMR. Ainsi, la cotisation :

- Des SAAD est basée sur le nombre d'heures d'activité ;
- Des services de livraison de repas est basée sur le nombre de repas livrés ;
- Des SSIAD, Résidences Autonomies ou autres structures médico-sociales correspond à un pourcentage du budget de fonctionnement de la structure (hors prestation réalisée par la fédération).

Le montant de la cotisation est révisable chaque année. Il est déterminé en conseil d'administration fédéral et validé par la suite par l'assemblée générale fédérale.

NOTES

L'ADMR EN ACTION



SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS

ENFANCE
ET
PARENTALITÉ



ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP



ENTRETIEN
DE LA
MAISON



POUR
EN
SAVOIR
PLUS

FEDERATION ADMR DE L'AISNE
1 Rue Nicolas Appert
02000 LAON
03 23 26 03 03
accueil@fede02.admr.org

ADMR

pour tous, toute la vie, partout

www.02.admr.org